



MODALITÉS DU CONTRAT

OEUFS

Simon Letondal

(réfèrent : Nathalie Amelot namelot@aol.com)

LES DISTRIBUTIONS

La période s'étend du **10 janvier au 11 décembre 2024 inclus**.

- Elles ont lieu le **mercredi de 18h45 à 19h30** à l'école élémentaire de Novel (70 ter av. France, ANNECY).
- **toutes les semaines, soit 42 distributions** (aux dates grisées)
- **ou toutes les 2 semaines, soit 25 distributions** (aux dates grisées + caractères gras)
- **selon le calendrier ci-dessous :**

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
3 sem. 1	7 sem. 6	6 sem. 10	3 sem. 14	1 sem. 18	5 sem. 23	3 sem. 27	7 sem. 32	4 sem. 36	2 sem. 40	6 sem. 45	4 sem. 49
10 sem. 2	14 sem. 7	13 sem. 11	10 sem. 15	8 sem. 19	12 sem. 24	10 sem. 28	14 sem. 33	11 sem. 37	9 sem. 41	13 sem. 46	11 sem. 50
17 sem. 3	21 sem. 8	20 sem. 12	17 sem. 16	15 sem. 20	19 sem. 25	17 sem. 29	21 sem. 34	18 sem. 38	16 sem. 42	20 sem. 47	18 sem. 51
24 sem. 4	28 sem. 9	27 sem. 13	24 sem. 17	22 sem. 21	26 sem. 26	24 sem. 30	28 sem. 35	25 sem. 39	23 sem. 43	27 sem. 48	25 sem. 52
31 sem. 5				29 sem. 22		31 sem. 31			30 sem. 44		

*Cases blanches/barrées = pas de distribution Novel Amap ; cases non barrées = distri. Novel Amap en fonction de votre contrat.

SIGNATURE DE CONTRAT

Afin de simplifier l'organisation, merci de :

- **remplir le contrat en 1 exemplaire** (2 ex. si vous souhaitez conserver le vôtre après signature par la productrice).
- **et d'apporter le contrat et le règlement le mercredi 29 novembre 2023** (18h30 – 19h30)
- **règlement à l'ordre de Simon Letondal » 1 (ou 2) chèque(s)** correspondant(s) au montant total, qui seront débités en janvier et juillet 2024.

RAPPELS IMPORTANTS

- Toute signature de contrat avec un producteur nécessite **l'adhésion préalable à Novelamap** :
 - Pré-inscription sur le site : www.novelamap.org (pour les NOUVEAUX adhérents)
 - Validation de l'adhésion au moment de la remise du chèque de 10€.
- Conformément au règlement intérieur de Novelamap :
 - Tout panier non récupéré avant 19h30 sera considéré comme perdu et ne sera pas remplacé.
 - Vous vous engagez à participer à **4 distributions mini. comme bénévole** (18h15-19h45, inscription sur calendrier).
- Vous vous engagez dans un **lien solidaire avec le producteur** : vous acceptez donc les aléas de production, et pouvez être invité à participer à un coup de main exceptionnel sur l'exploitation.
- Pensez à suivre les informations de l'Amap sur www.novelamap.org